



Rhône-Alpes, Rhône  
Lyon 2e  
Confluent  
quai Rambaud

## Plâtrière Paul Guiraudet et Compagnie

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA69000850  
Date de l'enquête initiale : 2003  
Date(s) de rédaction : 2003  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : plâtrière  
Appellation : Paul Guiraudet et Compagnie  
Parties constituantes non étudiées : cour, logement, hangar industriel

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1821, Y, 312-316

### Historique

Le 4 août 1826, Paul Guiraudet soumissionne auprès de la municipalité pour obtenir un terrain afin d'exploiter les gypses des carrières de Brézé-la-Ville (Saône-et-Loire). La Ville lui vend la moitié d'une masse sur laquelle il édifie une fabrique de plâtre, parallèle à l'actuelle rue Bichat, en arrière d'une cour, avec "pompe à feu et mécanique à broyer le plâtre", et une petite maison d'un étage sur la rue avec bureau et logement. En 1829, Paul Guiraudet dépose un brevet d'invention pour un procédé de cuisson du gypse ; le 10 septembre de la même année, il s'associe à Antoine Teulié et Pierre Marin pour acheter la carrière de gypse de Brézé-la-Ville et créent la société en commandite Guiraudet et Compagnie. A cette date, trois bateaux font le trafic entre Berzé-la-Ville et Lyon : ils apportent le gypse et repartent chargés du charbon de Rive-de-Gier. La société est mise en liquidation le 1er février 1839, mais dès le 4 février une nouvelle société en commandite par action est créée avec un nouvel actionnaire Estève Deville, bailleur de fonds, et les anciens partenaires de Paul Guiraudet, Pierre-François Marin, Charles-Marie de Meillonas et son épouse. Cette société est de nouveau mise en liquidation judiciaire le 19 avril 1843. Les parcelles de l'usine sont vendues et morcellées ; 2 fonderies de fer y sont édifiées à partir de 1867 (celle de Louis Fresquet, puis Claudius Joly et Marius Fort, et celle de Pierre-Antoine Givord). L'ensemble est racheté en 1915 par l'Etat pour l'agrandissement de l'arsenal.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle  
Auteur(s) de l'oeuvre : auteur inconnu ()  
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Paul Guiraudet (commanditaire)

### Description

#### Éléments descriptifs

#### Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Conseil municipal. Procès-verbaux des séances, 1823-1826 (31 janvier 1823-19 décembre 1826), 1935**  
**Ville de Lyon. Conseil municipal. Procès-verbaux des séances**, publiés par la municipalité d'après les manuscrits originaux 1800-1870. T. 6. **1823-1826 (31 janvier 1823-19 décembre 1826)**. Lyon : Impr. nouvelle lyonnaise, 1935  
séance du 4 août 1826

### Bibliographie

- **GAGNOL, Marie-Anne. Un patrimoine industriel en Val lamartinien au XIXe siècle. Les plâtrières de**  
**GAGNOL, Marie-Anne. Un patrimoine industriel en Val lamartinien au XIXe siècle. Les plâtrières de**  
**Berzé-la-Ville, Saône-et-Loire**. Berzé-la-Ville : Les Amis du Vieux Berzé, 2001. 132 p. : ill. ; 21 cm  
p. 41, 61-62, 92-96

## Annexe 1

**Ville de Lyon. Conseil municipal. Procès-verbaux des séances**, publiés par la municipalité d'après les manuscrits originaux 1800-1870. T. 6 **1823-1826 (31 janvier 1823-19 décembre 1826)**. Lyon : Impr. nouvelle lyonnaise, 1935.  
Séance du 4 août 1826

Soumission des sieurs Guiraudet et Cie

La ville céderait à MM Guiraudet et Cie la moitié de la masse S, comportant environ 50 000 pieds. La division de cette masse en 2 parties sera faite d'ouest en est. Les sieurs Guiraudet élèveront sur le cours Rambaud une façade régulière d'une hauteur de 26 m.

Ils auront la faculté d'établir sur les derrières de l'emplacement vendu soit un four à plâtre, mais à vase clos, selon le modèle qu'ils en ont donné, soit tous autres établissements industriels, agréés par l'administration. Ils auront pleine et entière liberté quant aux constructions à élever sur les rues. Sur le cours Rambaud, le terrain autre que celui des habitations ne pourra être employé qu'à des fabriques ou établissements industriels agréés par l'administration. Les srs Guiraudet et Cie remblaieront à leurs frais la moitié des deux rues entourant leurs propriétés.

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Généralités du secteur du Confluent à Lyon (IA69000497) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 2e, Confluent

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Arsenal dit ateliers de construction de Lyon, actuellement Gendarmerie et édifice logistique de la Police Nationale (IA69000072) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 2e, Confluent, 5 rue Bichat , 15 cours Rambaud

Auteur(s) du dossier : Maryannick Chalabi

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon